

asime

ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE
DE MORGES ET ENVIRONS

RAPPORT DE GESTION 2014



Table des matières

1.	Introduction.....	4
2.	Evolution de l'environnement.....	4
3.	Objectifs annuels.....	5
4.	Organigramme des secteurs d'activités de l'ASIME.....	6
5.	Autorités.....	7
5.1.	Conseil intercommunal.....	7
5.1.1.	Membres du Conseil intercommunal.....	7
5.1.2.	Suppléant-e-s au Conseil intercommunal.....	8
5.1.3.	Activités.....	9
5.2.	Comité de direction.....	9
5.2.1.	Membres.....	9
5.2.2.	Activités.....	9
5.2.3.	Groupes de travail.....	10
5.3.	Conseil d'établissement.....	13
5.3.1.	Membres.....	13
5.3.2.	Activités.....	13
6.	Administration.....	14
6.1.	Organisation.....	14
6.2.	Nouveaux locaux.....	14
6.3.	Plateforme collaborative.....	14
7.	Devoirs surveillés.....	15
7.1.	But.....	15
7.2.	Organisation.....	15
7.3.	Esprit d'équipe.....	16
8.	Service dentaire scolaire.....	16
8.1.	Clientèle.....	16
8.2.	Organisation.....	17
8.3.	Activités réalisées et résultats obtenus.....	17
8.3.1.	Prophylaxie.....	17
8.3.2.	Dépistage.....	17
8.3.3.	Soins dentaires.....	19
9.	Service médical.....	19
9.1.	Organisation.....	19
10.	Ecole à la montagne et camps de ski (Grandes-Roches et sites externes).....	20

10.1.	Avant-propos du responsable des Grandes-Roches	20
10.2.	Organisation	20
10.3.	Activités aux Grandes-Roches	21
10.4.	Camps de ski externes	21
10.5.	Allergies et intolérances	21
11.	Sport scolaire facultatif	22
11.1.	Activités	22
11.2.	Liste des sports proposés	23
12.	Camps d'été ou colonies	23
12.1.	Avant-propos du responsable des Grandes-Roches	23
12.2.	Organisation	23
13.	Locaux	24
13.1.	Inventaire	24
13.2.	Modifications	24
13.3.	Inventaire des locaux d'enseignement	25
13.4.	Inventaire des locaux sportifs	25
13.5.	Mobilier scolaire	26
14.	Transports scolaires	26
14.1.	Types de transports	26
15.	Conclusion	26
16.	Liste des annexes	27
	Annexe 1 : Rapport d'activités du Conseil d'établissement	28
	Annexe 2 : Rapports d'activités des établissements scolaires	30

1. Introduction

Présenter l'étendue des activités de l'ASIME en une phrase est un défi. Selon l'article 2 de ses statuts, le but de l'association est défini comme suit :

L'ASIME a pour but de pourvoir aux besoins de la scolarité obligatoire à la charge des communes pour le cycle initial, les cycles primaires, le cycle de transition et le degré secondaire, des enfants domiciliés sur le territoire des communes associées, conformément aux dispositions légales en la matière.

Il s'agit principalement de prestations liées à la mise à disposition des locaux et des installations scolaires destinées à l'enseignement, ainsi que les transports scolaires.

L'organigramme des activités qui est présenté au chapitre 4 illustre la variété et l'étendue des activités de l'ASIME. Celles-ci s'inscrivent dans le domaine périscolaire qui réunit ce qui est « autour de » l'école, qui est réalisé avec elle, grâce à elle, mais hors d'elle. Elles sont donc complémentaires à l'enseignement.

Ce rapport de gestion annuel met en évidence les différents secteurs d'activités dans lesquelles s'investissent jour après jour avec passion l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs. Les mettre ainsi en valeur, alors qu'ils travaillent souvent dans les coulisses, est aussi l'occasion de leur exprimer notre vive reconnaissance pour leur engagement quotidien.

Dans chacun des secteurs présentés, le lecteur découvrira l'organisation mise en place, les activités réalisées et les résultats atteints.

Les documents financiers suivants complètent ce rapport de gestion :

- Le compte de pertes et profits
- Le bilan au 31 décembre 2014
- Les commentaires du Comité de direction sur les comptes 2014

2. Evolution de l'environnement

Le nombre d'habitants des 9 communes de l'ASIME a crû régulièrement de quelques pourcents par année pour atteindre 23'170 habitants ¹ en 2014 (source SCRIS Vaud).

Le nombre d'élèves, quant à lui, oscille entre 2'400 et 2'500. Il était de 2'439 élèves au 1^{er} octobre 2013 (début de l'année scolaire 2013-2014).

Pour information, l'état au 1^{er} octobre 2014 recensait 2'458 élèves :

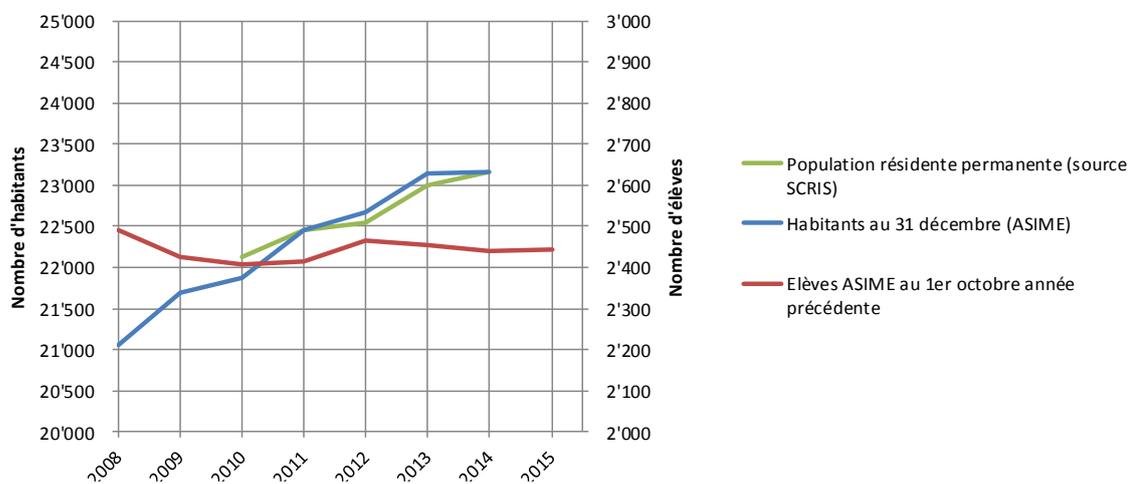
- 2'442 élèves domiciliés sur le territoire de l'ASIME
- 16 élèves domiciliés hors du territoire de l'ASIME mais enclassés dans ses établissements scolaires, bénéficiant d'une dérogation

Pour mémoire, à ce chiffre s'ajoutent encore 18 élèves ² OESP (Office de l'enseignement spécialisé) qui fréquentent les établissements scolaires de l'ASIME mais dont l'écolage est financé par le SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation).

¹ A signaler que depuis 2010, le SCRIS parle sur son site de « population résidente permanente » et les chiffres publiés ne prennent pas en compte la population étrangère en court séjour et les requérants d'asile.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Population résidente permanente (source SCRIS)			22'126	22'456	22'550	22'993	23'170	
Nombre d'habitants au 31 décembre (source rapport gestion ASIME)	21'057	21'700	21'868	22'454	22'674	23'137	23'170	
Nombre d'élèves au 1er octobre de l'année précédente, domiciliés sur le territoire de l'ASIME	2'490	2'424	2'407	2'416	2'466	2'456	2'439	2'442
Hors ASIME dérogations		14	16	8	12	12	15	16
Hors ASIME conventions	275	228	186	111	108	-	-	-
<i>Total nombre d'élèves</i>	<i>2'765</i>	<i>2'666</i>	<i>2'609</i>	<i>2'535</i>	<i>2'586</i>	<i>2'468</i>	<i>2'454</i>	<i>2'458</i>

Evolution du nombre d'habitants et du nombre d'élèves



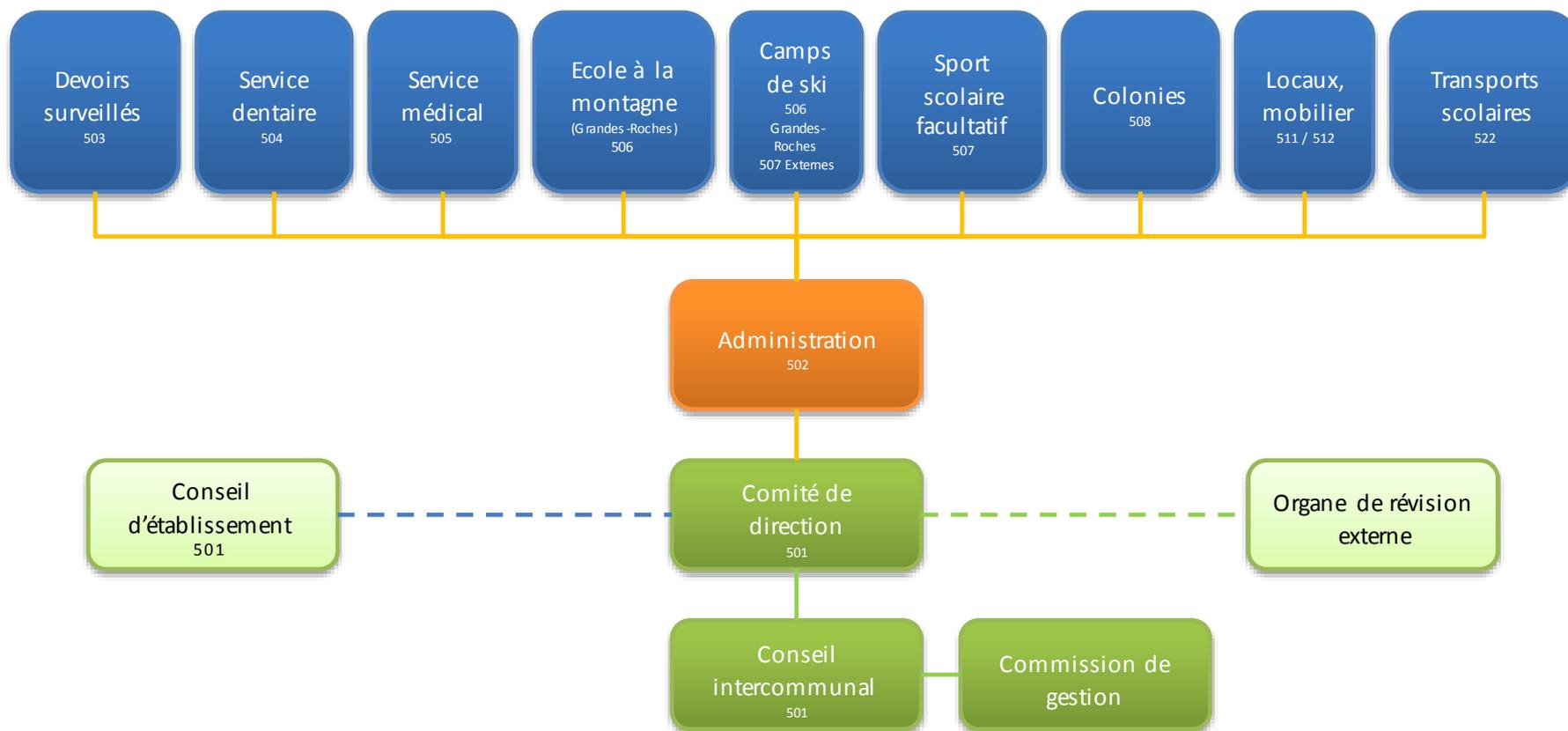
3. Objectifs annuels

Les objectifs 2014 du Comité de direction (CODIR) étaient les suivants :

1. Maintenir la qualité des prestations fournies durant la période de recrutement du nouveau directeur administratif
2. Dès son arrivée, stabiliser l'organisation, professionnaliser sa gestion et coordonner les différents secteurs d'activités
3. Approfondir certains dossiers tels que le transfert du personnel à l'ASIME, l'avenir des Grandes-Roches et le mode de calcul du coût des locaux scolaires

² Nous les mentionnons ici afin que le nombre total d'élèves corresponde avec ceux indiqués par les 3 directions d'établissements scolaires.

4. Organigramme des secteurs d'activités de l'ASIME



Le chiffre figurant au-dessous de chaque secteur correspond au code du plan comptable.

5. Autorités

5.1. Conseil intercommunal

5.1.1. Membres du Conseil intercommunal

Commune	Prénom	Nom	Titre	Fonction	
				Jusqu'au 21.05.2014	A partir du 22.05.2014
Aclens	Stéphane	Demierre	Municipal	Président	Commission SR
	Valérie	D'Ascoli	Conseillère générale	Commission TS	
Bremblens	Karine	Ropraz	Municipale	Vice-présidente	Présidente
	Pascal	Grütter	Conseiller général		Scrutateur suppléant Commission SR
Chigny	Aleksandra	Capraro	Municipale	Scrutatrice	Commission SR
	Tania	Larequi	Vice-présidente du Conseil général	Commission de gestion	
Echichens	Jean-Richard	Margot	Municipal	Scrutateur suppléant Commission TS	Vice-président
	Ursula	Goy	Conseillère communale	Commission de gestion	
Lully	Gérald	Petit	Municipal	Commission TS	Commission BU
	Marc	Genton	Conseiller général	Membre	Démission
	Emile	Tasev	Conseiller général	Suppléant	Membre
Morges	Jean-Jacques	Aubert	Municipal		Scrutateur
	Eric	Züger	Municipal		Commission BU
	Anne-Catherine	Aubert	Conseillère communale	Scrutatrice suppléante	Scrutatrice
	Fida	Kawkabani	Conseillère communale	Suppléante commission de gestion	
	Laurence	Lambert-Caversaccio	Conseillère communale		Commission SR
	Françoise	Pontonio	Conseillère communale	Suppléante commission de gestion	
	Pierre Marc	Burnand	Conseiller communal	Commission de gestion	
Romanel-sur-Morges	Cédric	Favre	Conseiller communal		Commission BU
	Pierre	Lanthemann	Syndic	Commission de gestion	
Tolochenaz	Katalin	Delessert	Conseillère générale		Scrutatrice suppléante
	Andreas	Sutter	Municipal	Commission de gestion	
	Martine	Blauth	Conseillère communale	Commission TS	Commission BU

3 commissions spéciales ont été nommées (le code désigné ci-dessous permet d'alléger la lecture du tableau de la page précédente) :

- **TS** : règlement sur les transports scolaires
- **BU** : budget 2015 et délégation de compétences concernant l'engagement de dépenses de fonctionnement, imprévisibles et exceptionnelles
- **SR** : modification des statuts de l'ASIME et règlement du personnel

5.1.2. Suppléant-e-s au Conseil intercommunal

Commune	Prénom	Nom	Titre	Fonction	
				Jusqu'au 21.05.2014	A partir du 22.05.2014
Aclens					
Bremblens	Eric	Bühler	Syndic		
	Serge	Pittet	Conseiller général		
Chigny	Christine	Vuffray	Municipale	Scrutatrice	
Echichens	André	Augsburger	Municipal		
	Valérie	Waber	Conseillère communale		
Lully	Oswald	Krieg	Municipal		Jusqu'à fin 2014
	Emile	Tasev	Conseiller général	Suppléant	Membre
	Olivier	Virnot	Conseiller général	-	Suppléant depuis juin
Morges	Claudine	Dind-Perrochet	Conseillère communale		
	Eva	Frochaux	Conseillère communale		
	Sylvie	Jaquet	Conseillère communale		
	Emmanuel	Genton	Conseiller communal		
	Olivier	Golaz	Conseiller communal		
Romanel-sur-Morges	Fabienne	Chapuis	Conseillère générale		
Tolochenaz	Florian	Châtelain	Municipal		
	Alexandre	Buvelot	Conseiller communal		
Vufflens-le-Château	Pierre-Alain	Aigroz	Municipal		
	Jacqueline	Thirion Zbinden	Conseillère générale		

5.1.3. Activités

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 3 reprises durant l'année :

- Le 21 mai pour traiter les objets suivants :
 - Les comptes 2013
 - Le règlement sur les transports scolaires
- Le 23 septembre pour traiter les objets suivants:
 - Le budget 2015
 - L'adoption d'une délégation de compétences concernant l'engagement de dépenses de fonctionnement, imprévisibles et exceptionnelles
- Le 26 novembre pour traiter les objets suivants:
 - La modification des statuts
 - Le règlement du personnel

Pour chacun de ces objets, une commission *ad hoc* a été nommée pour étudier le préavis préparé par le Comité de direction et rapporter à l'ensemble du Conseil intercommunal (cf. chapitre 5.1.1 ci-dessus).

5.2. Comité de direction

5.2.1. Membres

Commune	Prénom	Nom	Titre	Fonction	Dicastère
Romanel-sur-Morges	Isabelle	Bonvin	Municipale	Présidente	Affaires générales
Vufflens-le-Château	Maria-Pia	Dubey	Municipale	Vice-présidente	Transports
Lully	Marlise	Holzer	Syndique		Finances
Echichens	Daniel	Meienberger	Syndic		Bâtiments scolaires Couronne
Morges	Sylvie	Podio	Municipale		Santé
Morges	Denis	Pittet	Municipal		Bâtiments scolaires Morges
Aclens	Françoise	Wüthrich	Syndique		Sports

5.2.2. Activités

Le Comité de direction s'est réuni à 16 reprises durant l'année. Les directions scolaires participent à la première partie de la séance.

En plus de la gestion courante des activités de l'Association, le Comité de direction a traité les dossiers particuliers suivants :

- Personnel :
 - Réorganisation du personnel administratif suite au départ du chef de service
 - Recrutement d'un cuisinier pour les Grandes-Roches
 - Démarches d'adhésion de l'ASIME à la *Caisse intercommunale de pensions*, à l'AVS et à la *Vaudoise Assurances* (assurance accidents LAA)
 - Recrutement d'un directeur administratif
 - Recrutement d'une secrétaire
 - Préparation d'un règlement du personnel
 - Modification des statuts de l'association

- Création d'un groupe de travail Morges-ASIME pour étudier le mode de transfert du personnel de la Ville de Morges à l'ASIME
- Affaires générales :
 - Préparation d'une délégation de compétences concernant l'engagement de dépenses de fonctionnement, imprévisibles et exceptionnelles
 - Examen de la demande d'adhésion de la commune de Vullierens
- Etablissements scolaires :
 - Validation du périmètre scolaire des établissements
 - Prise de congé de Mme Béatrice Engeli et accueil de M. Luc Schlaeppi (Établissement secondaire de Morges Beausobre)
 - Réflexions sur les incidences sur les activités de l'ASIME et sur les transports de l'utilisation accrue de la 10^e période de la grille horaire de Morges Beausobre
 - Réflexions sur la mise en place de l'horaire continu
 - Procédure d'identification des adultes qui accompagnent les élèves pour l'école à la montagne et les camps de ski (afin de pouvoir facturer les frais conformément à la décision 134 du DFJC du 4 avril 2014)
- Transports :
 - Organisation de différents transports scolaires pour tenir compte des particularités d'enclassement
 - Préparation du règlement sur les transports scolaires
- Finance :
 - Comptes 2013
 - Budget 2015
 - Mise à jour du tarif des prestations fournies par l'ASIME
- Bâtiments et locaux :
 - Recherche et équipement de locaux pour l'administration de l'ASIME
 - Participation à l'inauguration du nouveau collège de Colombier et des agrandissements des collèges de Lully et Romanel-sur-Morges
 - Création d'un groupe de travail « Avenir des Grandes-Roches » pour préparer le projet de rénovation/reconstruction du bâtiment
 - Création d'un groupe de travail « Locaux scolaires » pour approfondir le mode de calcul et de répartition des coûts des locaux scolaires sur les communes membres
- Mobilier scolaire :
 - Choix d'un fournisseur officiel de mobilier scolaire
 - Renouvellement du mobilier scolaire de plusieurs classes

5.2.3. Groupes de travail

Plusieurs groupes de travail ont été constitués pour étudier certains dossiers importants et rapporter au Comité de direction tels que :

- Avenir des Grandes-Roches
- Mode de calcul et répartition du coût des locaux scolaires
- Demande d'adhésion de la commune de Vullierens
- Transfert du personnel Morges-ASIME

Groupe de travail « Avenir des Grandes-Roches »

Le groupe s'est réuni à 5 reprises à partir du 12 juin 2014, dans sa totalité ou par petits groupes.

Membres : Mmes Isabelle Bonvin, Sylvie Podio, Françoise Wüthrich, MM. Marc-André Gremion, Marc Johannot, Denis Pittet.

Travaux réalisées :

- Etude du projet de réhabilitation des Grandes-Roches préparé par le *Service du patrimoine* de la Ville de Morges
- Rencontre avec les directeurs d'établissements pour vérifier l'adéquation de l'offre avec les besoins pédagogiques et sociaux de l'école (emplacement, capacité, activités, rythme de fréquentation des classes)
- Vérification de la mise en conformité des mesures de sécurité demandées par l'ECA suite à leur inspection
- Préparation d'un projet de remise en état de la place de jeux pour les enfants
- Rencontre avec les autorités de la commune du Chenit, le *Service de protection de la jeunesse (SPJ)* et le *Bureau de prévention des accidents (BPA)*, avec les conclusions suivantes :
 - Le SPJ et le BPA ont constaté que le concept de sécurité a été correctement mis en place
 - La vétusté du bâtiment ne peut pas être ignorée. Certaines exigences de l'ECA, par exemple l'isolation de la cage d'escalier, ne peuvent pas être respectées en l'état. Néanmoins, le SPJ ne refusera pas la prolongation de l'autorisation d'exploiter.
- Etude de différentes variantes : la construction d'un nouveau bâtiment sur le même site puis la démolition du bâtiment existant semble être la solution la plus intéressante
- Organisation d'une rencontre avec le Service du développement territorial, division hors-zone à bâtir, durant l'hiver 2014-2015

Groupe de travail « Locaux scolaires »

Le groupe s'est réuni à 4 reprises à partir du 19 juin 2014.

Membres : MM. Marc-André Gremion, Marc Johannot, Daniel Meienberger, Denis Pittet.

Travaux réalisés :

- Vérification de l'inventaire des locaux scolaires
- Etude approfondie de la méthode et de l'outil utilisé par l'ASIME pour calculer et répartir le coût des locaux
- Comparaison avec la méthode et l'outil de calcul de l'*Association scolaire intercommunale d'Aubonne, Gimel, Etoy (ASSAGIE)*
- Simulations de calcul des coûts à l'aide de l'outil de l'ASSAGIE

Le résultat des travaux de ce groupe est attendu durant le 1^{er} semestre 2015.

Groupe de travail « Vullierens »

Le groupe s'est réuni une première fois le 26 septembre 2014.

Membres : Mmes Isabelle Bonvin, Anne Fournand, Sylvie Podio, MM. Marc Johannot, Luc Schlaeppli.

Travaux réalisés :

- Etude des conséquences de l'accueil des élèves de la commune de Vullierens sur l'enclassement et les transports scolaires de l'ASIME

Ce groupe a interrompu momentanément ses travaux suite à la décision n° 142 du DFJC du 27 novembre 2014 qui stipule que la commune de Vullierens est rattachée à l'aire de recrutement de l'Établissement primaire de Cossonay et environs.

Groupe de travail « Personnel Morges-ASIME »

Le groupe s'est réuni une première fois le 8 décembre 2014.

Membres :

- Morges : Mme Sylvie Podio, MM. Jean-Jacques Aubert et Eric Züger
- ASIME : Mmes Isabelle Bonvin, Maria-Pia Dubey et Marlise Holzer, M. Marc Johannot

Travaux réalisés :

- Point de situation sur 2 groupes de collaborateurs à transférer : service dentaire scolaire et Grandes-Roches
- Lancement d'une analyse détaillée du service dentaire scolaire

Le résultat des travaux de ce groupe est attendu durant le 1^{er} semestre 2015.

5.3. Conseil d'établissement

5.3.1. Membres

Prénom	Nom	Localité	Quart	Appartenance
Pierre	Marty	Morges	Les parents	Beausobre
Christine	Ruef Bayiha	Monnaz	Les parents	Beausobre
Sandy	Joannet	Morges	Les parents	Morges Est
Sabine	Penseyres	Aclens	Les parents	Morges Est
Carine	Orlando	Tolochenaz	Les parents	Morges Ouest
Philippe	Rochat	Morges	Les parents	Morges Ouest
Stéphane	André	Lausanne	Les professionnels de l'école	Beausobre
Béatrice	Engeli	Morges 3	Les professionnels de l'école	Beausobre
Anne	Fourmand	Morges	Les professionnels de l'école	Morges Est
Claire	Monnard	Morges	Les professionnels de l'école	Morges Est
Pierre-Alain	Cordey	Morges	Les professionnels de l'école	Morges Ouest
Valérie	Mutschler	Lully	Les professionnels de l'école	Morges Ouest
Claude-André	Mayor	Morges	La société civile	Médecin scolaire
Cyrille	Chatelain	Morges	La société civile	Membre APE de Morges
France	de Goumoëns	Chigny	La société civile	Association Biloko, atelier pour enfants
François	Meylan	Tolochenaz	La société civile	Membre FC Tolochenaz
Geneviève	Fournier	Morges	La société civile	AJEMA
Daniel	Vouillamoz			
Christine	Theintz	Echichens	La société civile	Membre APE d'Echichens
Maria-Pia	Dubey	Vufflens-le-Château	Les autorités	Codir
Sylvie	Podio	Morges	Les autorités	Codir
Aleksandra	Capraro	Chigny	Les autorités	Conseil intercommunal
Vincent	Jaques	Morges	Les autorités	Conseil intercommunal
Françoise	Perret-Jeanneret	Vufflens-le-Château	Les autorités	Conseil intercommunal
Karine	Ropraz	Bremblens	Les autorités	Conseil intercommunal

5.3.2. Activités

Le rapport d'activités du Conseil d'établissement est joint à ce rapport (cf. annexe 1).

6. Administration

6.1. Organisation

La taille et la composition de l'équipe administrative ont passablement évolué durant les 15 derniers mois.

Fonction	Taux d'activité															
	Octobre 2013	Novembre 2013	Décembre 2013	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier 2015
Chef de service	0.3	0.3	0.3													
Responsable du mobilier scolaire	0.1	0.1	0.1													
Adjoint administratif	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2							
Secrétaire	1.0	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8							
Assistante de direction	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	
Secrétaire	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
Directeur administratif									0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
Secrétaire													0.1	0.3	0.3	0.5
Total	2.4	2.2	2.2	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	2.6	1.6	1.6	1.6	1.7	1.9	1.9	1.9

Le directeur administratif, M. Marc Johannot, est entré en fonction en juin, engagé par l'ASIME, à un taux d'activité de 80 %. Outre la reprise des activités de l'ancien chef de service, il a réorganisé les différentes tâches administratives et les a réparties au sein de la nouvelle équipe qu'il a progressivement constituée. L'*Office de la gestion scolaire intercommunale (OGSI)* a ainsi cessé d'exister dès le mois de juillet, toutes ses activités ayant été reprises par l'ASIME.

6.2. Nouveaux locaux

L'équipe administrative a emménagé dans ses nouveaux locaux situés au 1^{er} étage du bâtiment administratif de Beausobre. Cet espace d'environ 60 m² est composé de 3 bureaux ASIME, ainsi qu'une salle de conférence et une cafétéria qui sont partagés avec le service *Jeunesse, sécurité sociale et logement (JSSL)* de la Ville de Morges.

6.3. Plateforme collaborative

Une plateforme collaborative a été mise en place. L'objectif était d'améliorer la communication et le partage d'informations entre les différents collaborateurs et acteurs de l'ASIME qui travaillent sur différents sites et ont peu d'occasions de se rencontrer. De plus, les données hébergées sur les serveurs informatiques de la Ville de Morges ne sont en principe accessibles que depuis un ordinateur qui est relié au réseau.

La plateforme choisie consiste en une série d'outils informatiques mis à disposition par la société *Google*. Les collaborateurs dûment autorisés y ont accès, de manière sécurisée, depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette. Les outils suivants ont été progressivement mis à disposition des collaborateurs des différents secteurs d'activités de l'ASIME (le déploiement se poursuivra en 2015) :

- Messagerie avec des adresses personnelles (prénom.nom@asime.ch) et de groupe (info@asime.ch)
- Carnets d'adresses personnels ou partagés au sein de l'équipe
- Agendas personnels ou partagés avec les membres des différents secteurs : jours de devoirs surveillés, activités des Grandes-Roches, événements à Morges Ouest, Morges Est et Morges Beausobre, dates de vacances scolaires, etc.

- Espace de stockage et de partage de fichiers (par exemple procès-verbaux de séance, documents de référence, feuille d'heures, etc.)
- Gestion de plusieurs groupes d'utilisateurs : administration, Comité de direction, devoirs surveillés, Grandes-Roches
- Géoréférencement d'adresses (pour localiser par exemple les différents collèges, les établissements scolaires, le bureau de l'ASIME, le service dentaire, les Grandes-Roches, les camps de ski, etc.)
- Sites web (Extranet et Internet)

7. Devoirs surveillés

7.1. But

Les cours de devoirs surveillés sont destinés à des élèves de 4^e à 8^e année qui ne peuvent accomplir sans aide leurs leçons à domicile. Les élèves se retrouvent 3 fois par semaine (exceptionnellement 2), après les cours, pendant 1 h 30 au maximum. Une directive présentant l'organisation détaillée des devoirs surveillés et les règles de base à respecter a été envoyée à tous les parents concernés, avec le formulaire d'inscription. Cette année, les documents ont été envoyés début juillet, en même temps que les documents d'enclassement. Environ une centaine de formulaires ont été retournés au secrétariat ASIME dans le délai fixé au 15 août, les autres sont arrivés durant les 2 premières semaines après la rentrée scolaire.



7.2. Organisation

L'environnement est stable depuis plusieurs années :

- On constate une légère diminution du pourcentage d'élèves qui s'inscrivent aux devoirs surveillés (8.5 % à la rentrée 2014-2015)
- Le nombre de groupes a été réduit (26 groupes à la rentrée 2014-2015, répartis dans 6 collèges de Morges et 3 de la Couronne morgienne)
- Le nombre moyen d'élèves par groupe reste autour de 8. Un minimum de 5 élèves est exigé pour pouvoir constituer un groupe. C'est le cas par exemple dans 2 collèges de la Couronne.

	Nombre d'élèves	Nombre d'élèves aux devoirs surveillés	Proportion	Nombre de groupes constitués	Nombre d'élèves par groupe
2011-2012	2586			27	
2012-2013	2468	232	9.4%	28	8.3
2013-2014	2454	211	8.6%	27	7.8
2014-2015	2458	210	8.5%	26	8.1

L'équipe de maîtresses et maîtres de devoirs surveillés a été réorganisée et légèrement réduite :

- 31 titulaires et 9 remplaçants avaient été recrutés durant l'année scolaire 2013-2014
- Au mois de juin, 27 titulaires et 7 remplaçants ont été engagés pour la rentrée scolaire 2014-2015.

7.3. Esprit d'équipe

Pour répondre à une demande générale, un effort particulier a été investi pour créer un esprit d'équipe et améliorer la communication entre les maîtresses et maîtres de devoirs surveillés et l'ASIME. Outre un entretien personnel, 3 rencontres plénières ont été organisées durant l'année scolaire :

- Une semaine avant la rentrée pour donner l'emplacement et la composition des groupes
- Au mois de novembre pour faire un point de situation, identifier les principaux problèmes et réfléchir ensemble à des solutions
- Au mois de mai 2015 pour dresser le bilan de l'année scolaire

Plusieurs maîtresses et maîtres de devoirs surveillés ont participé à la phase de démarrage de la plateforme collaborative décrite au chapitre 6.3 ci-dessus. Les participants ont apprécié de pouvoir accéder en tout temps et en tout lieu à de nombreuses informations utiles pour leur activité.

8. Service dentaire scolaire

Le service dentaire scolaire accueille les enfants en âge de scolarité obligatoire, domiciliés à Morges ou dans une des communes de la Couronne morgienne. Au terme de leur scolarité obligatoire, les enfants peuvent continuer à être soignés au cabinet jusqu'à l'âge de 20 ans révolus.

La directive concernant le service dentaire scolaire a été envoyée à tous les parents concernés, avec le formulaire d'inscription. Cette année, ces documents ont été envoyés début juillet, dans le même envoi que les documents d'enclassement.

8.1. Clientèle

		Nombre de patients				
		En âge préscolaire	En âge de scolarité obligatoire	Scolarité obligatoire terminée mais < 20 ans	Total	
Lieu de domicile	Morges	4	801	254	1059	61%
	Couronne morgienne	4	465	124	593	34%
	Hors ASIME	0	39	36	75	4%
	Total	8	1305	414	1727	100%
		0%	76%	24%	100%	

Les 1266 élèves de l'ASIME (mis en évidence en gris ci-dessus) représentent :

- 73 % du total des patients du service dentaire scolaire (1727)
- 52 % du total des élèves des établissements scolaires qui sont domiciliés dans les communes de l'ASIME (2442 au 01.10.2014)

	Nombre d'élèves		Nombre de patients		Proportion nombre patients / nombre d'élèves
	Nombre	%	Patients	%	
Elèves morgiens	1440	59%	801	63%	56%
Elèves de la Couronne morgienne	1010	41%	465	37%	46%
Total	2450	100%	1266	100%	-

Ce tableau révèle que :

- 59 % des élèves de l'ASIME sont domiciliés à Morges, 41 % sur la Couronne morgienne
- 63 % des élèves de l'ASIME qui sont soignés au service dentaire scolaire sont morgiens, 37 % viennent de la Couronne morgienne
- 56 % des élèves morgiens et 46 % des élèves de la Couronne morgienne sont patients du service dentaire scolaire

8.2. Organisation

Le personnel du service dentaire scolaire est engagé et géré par la Ville de Morges. L'équipe est composée de 5 collaboratrices à temps partiel, totalisant l'équivalent de 3.3 équivalents temps plein. La direction du service est assurée par Mme Jocelyne Pouet Piccerelle.

Fonction	Début	Taux d'activité
Cheffe de service, médecin-dentiste	2010	80%
Médecin-dentiste	2011	20%
Aide	1986	70%
Prophylaxiste	2005	70%
Assistante dentaire	2006	90%
		330%



8.3. Activités réalisées et résultats obtenus

8.3.1. Prophylaxie

Deux passages sont organisés par année dans les différents collèges (selon convention avec l'ASIME). Les classes de 1-6P sont scindées en 2, voire 3 groupes, et le temps à disposition par classe pour la présentation est limité à une période.

Les objectifs visés sont les suivants :

- Motiver et apprendre aux élèves à avoir une bonne hygiène bucco-dentaire à l'aide de démonstrations et d'exercices pratiques
- Enseigner les connaissances de base anatomiques des dents et des éruptions dentaires
- Informer sur les différents types d'appareils dentaires d'orthodontie (5-6P)
- Prendre conscience des méfaits du sucre se trouvant dans certains aliments et boissons et donner des conseils sur les aliments sains.

Cette prestation n'est pas obligatoire mais elle est indispensable. Elle est prise en charge par l'ASIME et n'est pas facturée aux parents.

8.3.2. Dépistage

Le dépistage permet de détecter la première carie ainsi que les défauts d'occlusion. Le dépistage ne remplace pas un contrôle.

Le dépistage se déroule pendant 6-7 semaines par année, entre les mois d'octobre et de novembre.

Tous les élèves des établissements scolaires sont examinés, ce qui représente 132 classes ou 2467 élèves.

Une durée d'environ 2 minutes est consacrée à chaque élève de manière à pouvoir traiter une classe en une période (45 minutes). Si une classe ne se présente pas, elle est à nouveau convoquée au mois de mars.

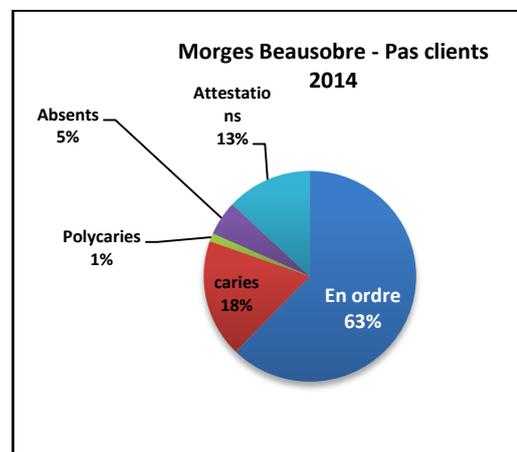
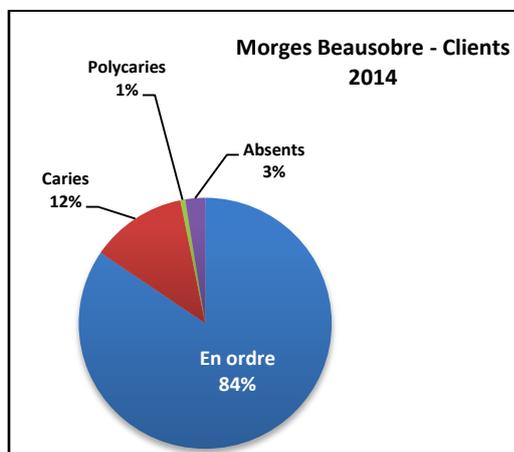
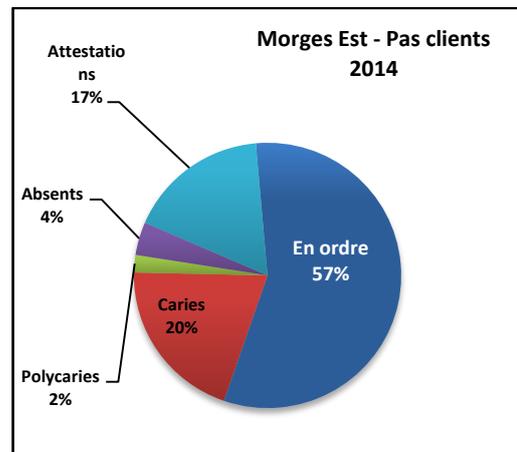
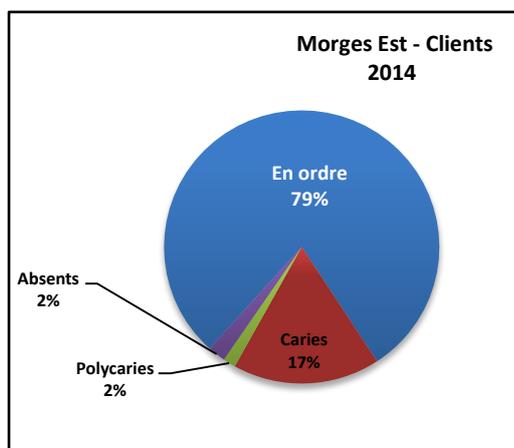
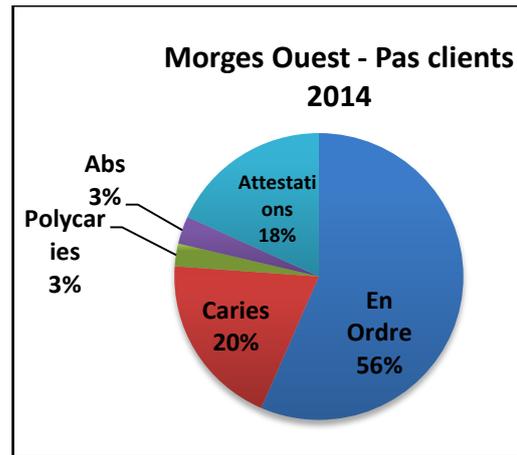
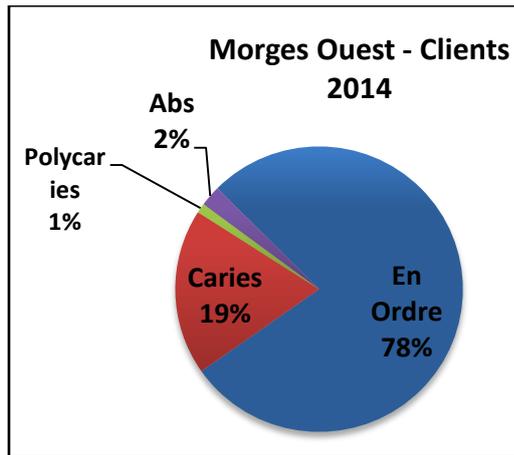
Les élèves des collèges de Chanel, Gracieuse et Pré-Maudry viennent au cabinet dentaire. Pour les autres élèves, le médecin-dentiste se rend dans les collèges avec une partie de son équipement (par exemple au

Bluard, à la Burtignière et dans les collèges de la Couronne morgienne). La qualité du dépistage est plus difficile à atteindre à l'extérieur du cabinet.

Le dépistage est obligatoire. Les parents qui refusent que celui-ci soit effectué par le service dentaire scolaire doivent fournir l'attestation d'un suivi régulier par un médecin-dentiste privé.

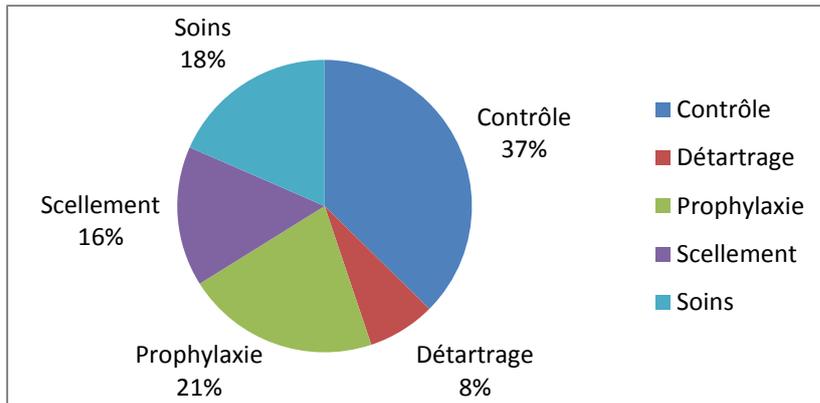
Tous les parents qui ne sont pas clients reçoivent par écrit le résultat du contrôle.

Résultats du dépistage



8.3.3. Soins dentaires

Le service dentaire scolaire réalise tous types de soins conservateurs et prophylactiques dès l'âge de 4,5 ans jusqu'à 20 ans. Il effectue également le scellement prophylactique des sillons des molaires définitives, évitant ainsi 80 % de caries sur ces dents.



Depuis le 1^{er} juin 2008, les soins fournis par le cabinet sont facturés avec un point assurance à 3.10 (le plus bas). Pour mémoire, le point avait été fixé le 1^{er} janvier 1977 à 2.75. La moyenne des dentistes facture avec un point à 3.50, voire plus. Cependant en cas de devis pour le RI, ils utilisent aussi un point à 3.10.

Cette prestation est la seule qui est facturée aux parents. Elle représente un chiffre d'affaires d'environ CHF 270'000.00 par année.

9. Service médical

9.1. Organisation

En collaboration avec le Dr Claude-André Mayor, médecin scolaire, les infirmières scolaires offrent les prestations médicales et les divers contrôles prodigués aux élèves.

Elles gèrent, entre autres, l'établissement des dossiers de santé des élèves et la planification des activités (dépistages, vaccinations, entretiens, projets de santé communautaire). Elles assurent également les dépistages sensoriels (vue, daltonisme, ouïe), ainsi que les consultations spontanées d'élèves. Elles prodiguent des conseils de prévention et sont un lien entre les parents, les enseignants, les psychologues et les différents partenaires socio-éducatifs.

L'ASIME paie les honoraires du médecin scolaire, fournit les locaux (équipés) des infirmières et finance le réapprovisionnement des trousse de secours qui sont à disposition dans les bâtiments scolaires.

10. Ecole à la montagne et camps de ski (Grandes-Roches et sites externes)

10.1. Avant-propos du responsable des Grandes-Roches

Pour les animateurs, l'organisation qui est rôdée depuis plusieurs années continue et chacun s'investit dans les nombreuses activités liées à l'intendance des Grandes-Roches. Grâce à l'excellente collaboration au sein de l'équipe, l'ambiance est positive et contribue au bon déroulement des camps, quelle que soit la météo.

Durant l'école à la montagne, le corps enseignant s'occupe des enfants à la demi-journée, puis il est libre de participer ou d'assister aux différentes activités proposées par les animateurs l'autre demi-journée. Les activités proposées sont variées et choisies principalement en plein air lorsque la météo le permet. Sinon de très belles activités peuvent avoir lieu à l'intérieur, soit sportives grâce aux installations du centre sportif du Brassus, soit culturelles sous la forme de visites guidées dans la région.

Les Grandes-Roches ont accueilli chaque semaine 2 classes avec leurs enseignants, ce qui représente environ 1'300 enfants durant l'année scolaire. Durant l'été 180 enfants ont pu profiter d'une ou deux semaines de camps, accompagnés dans les activités par 7 moniteurs auxiliaires.

Un nouveau cuisinier a été engagé. Les problèmes d'allergies et d'intolérance alimentaire deviennent une préoccupation majeure dans la planification et l'élaboration des repas (cf. chapitre 10.5). Certains enfants ont des allergies sévères et irréversibles, d'autres en ont de moins importantes mais toutes doivent être prises avec le maximum de garanties et cela devient vraiment complexe pour l'équipe de cuisine.

Deux minibus permettent de véhiculer les enfants en toute sécurité et augmentent notre rayon d'action. Malheureusement, en raison d'un changement dans la législation routière internationale, il ne nous est plus possible de nous rendre en France voisine pour visiter certains musées très intéressants.

Les enfants ont toujours du plaisir à participer aux différentes activités. Nos collaborateurs vont enrichir leur formation dans un rapprochement vers la nature : découverte de la vie de la forêt et de sa faune.

La gestion de l'eau potable a été améliorée grâce à l'installation d'un nouveau filtre qui rend l'eau directement consommable sans avoir un arrière-goût de citerne. Le démarrage du projet concernant l'avenir des Grandes-Roches suscite de nombreuses questions et discussions.

10.2. Organisation

L'équipe des Grandes-Roches est organisée comme suit :

Fonction	Début	Taux d'activité
Responsable des Grandes-Roches	2009	100 %
Moniteur	1991	100 %
Moniteur	2003	100 %
Cuisinière	2001	50 %
Cuisinier	2014	50 %
Moniteur auxiliaire (hiver)	2011	100 % de janvier à mars

10.3. Activités aux Grandes-Roches

Les Grandes-Roches ont été occupées 35 semaines durant cette année.

1'218 élèves se sont rendus aux Grandes-Roches (64 classes) avec plus de 75 enseignants et accompagnants. 290 d'entre eux étaient externes à l'ASIME.

Répartition des classes :

Cycle	Degré	Nombre de classes	Pourcentage
1	1-2P	13	
	2-3P	1	
	3P	4	
	3-4P	3	
	4P	3	
	<i>Sous-total</i>	24	47%
2	5P	6	
	6P	6	
	7P	13	
	8P	2	
	<i>Sous-total</i>	27	53%
Total général		51	



5 échanges d'une semaine ont été organisés avec des classes de Prilly, ce qui a permis à 204 élèves de l'ASIME de monter à la Barboleusaz.

10.4. Camps de ski externes

4 camps de ski externes ont été organisés :

- La Barboleusaz : 2 camps d'une semaine
- Vers-l'Eglise : 2 camps d'une semaine
- Ayer-Zinal : 1 camp d'une semaine
- La Lenk : 1 camp d'une semaine

10.5. Allergies et intolérances

Le cuisinier des Grandes-Roches doit chaque semaine prévoir des repas en tenant compte d'un nombre toujours plus important d'allergies, d'intolérances et de régimes particuliers. En cuisine, outre les ingrédients, tous les ustensiles doivent être soigneusement séparés. Dans certains cas extrêmes, des précautions particulières doivent aussi être prises à table pour éviter un accident.

Pour que le cuisinier puisse s'organiser en conséquence, il est primordial que les feuilles d'allergies lui soient communiquées par les maîtresses de classe au moins une semaine avant le camp. Malheureusement, malgré les rappels, c'est encore rarement le cas et ces feuilles lui parviennent souvent le vendredi pour le lundi, parfois même le jour de l'arrivée des enfants.

Grâce à une excellente préparation et à une vigilance de chaque instant de la part des moniteurs, aucun problème grave n'a été constaté durant l'année.

Pour pouvoir répondre à ce nouveau défi, le cuisinier suivra un cours de spécialisation sur les régimes en 2015.

En plus de ces particularités, il prépare toujours une attention particulière lorsqu'un enfant fête son anniversaire aux Grandes-Roches.

Le tableau ci-dessous illustre la complexité de la tâche.

Semaine	Allergies et intolérances				Régime végétarien	Régime sans porc	Anniversaire
	Sans lactose	Sans gluten	Autres	Aliments interdits			
1							
2	1		2	Arachides, kiwis		3	1
3		1	2	Ananas, carottes		4	
4	1	1	1	Sans sel, huile arachide	1		3
5			1	Fromage, fruits coques	1	6	3
6	2						1
7			1	Noix, cacahuètes	1		3
8	1		1	Protéines bovines	1		
9	1		1	Allergie protéines bovines	1		
10			1	Cacahuètes		1	
11	2				1	5	1
12	1		2	Cacahuètes, sésame, noix	1	5	1
13			2	Cacahuètes, sésame, fruits de mer	1	1	

11. Sport scolaire facultatif

11.1. Activités

Le sport scolaire facultatif est destiné à permettre aux élèves de découvrir et de pratiquer un nouveau sport pendant un semestre.

Un effort particulier a été déployé durant l'été pour pouvoir étoffer le catalogue des sports proposés aux élèves. Tous les clubs sportifs de la région ont été contactés par écrit puis par téléphone. 15 sports ont ainsi pu être proposés. En raison du nombre insuffisant d'inscriptions, 5 cours ont dû être supprimés.

Le nombre d'élèves qui profitent du sport scolaire facultatif diminue. Deux explications sont proposées :

- Les enfants sont déjà passablement engagés dans d'autres activités (cours de langue, catéchisme, club de sports, etc.) organisées par les parents
- L'utilisation accrue de la 10^e période par l'Établissement secondaire de Morges Beausobre rend l'accès au sport scolaire facultatif impossible pour certains élèves

Année scolaire	Semestre	Sports proposés	Sports supprimés	Sports pratiqués	Inscriptions
2011-2012	1	14	2	12	181
	2	12	4	8	108
	<i>Total</i>	<i>26</i>	<i>6</i>	<i>20</i>	<i>289</i>
2012-2013	1	15	7	8	125
	2	9	3	6	124
	<i>Total</i>	<i>24</i>	<i>10</i>	<i>14</i>	<i>249</i>
2013-2014	1	13	6	7	143
	2	12	3	9	162
	<i>Total</i>	<i>25</i>	<i>9</i>	<i>16</i>	<i>305</i>
2014-2015	1	15	5	10	149
	2	15		15	
	<i>Total</i>	<i>30</i>	<i>5</i>	<i>25</i>	<i>149</i>

11.2. Liste des sports proposés

Durant les 2 semestres, les 12 sports suivants ont été pratiqués par les élèves :

- Badminton
- Curling
- Danse orientale
- Handball
- Hip-hop
- Jiu-jitsu
- Jonglage et équilibre
- Judo
- Natation
- Voile
- Volleyball
- Zumba



12. Camps d'été ou colonies

12.1. Avant-propos du responsable des Grandes-Roches

Les colonies d'été restent toujours un moment particulier par leur intensité, leur lot d'activités et le déploiement d'énergie nécessaire au bon fonctionnement de ces semaines. Les moniteurs auxiliaires aident l'équipe fixe dans les tâches quotidiennes et animent une partie des jeux. Une très bonne entente s'est développée entre adultes et enfants malgré une météo peu clémente qui a obligé les animateurs à passablement rester à l'intérieur et à être inventif pour renouveler activités et visites.

12.2. Organisation

178 places sont mises à disposition pour des camps d'été.

4 camps sont organisés :

- 3 camps pour les 6-12 ans : 2 camps d'une semaine et 1 camp de deux semaines
- 1 camp d'une semaine pour les 10-14 ans

Les inscriptions sont prises par téléphone, théoriquement en une ou deux journées. Mais la réalité montre que chaque année, toutes les places sont « vendues » en deux heures seulement !

Les camps sont toujours complets depuis des années. De nombreux enfants sont placés en liste d'attente. Un désistement de dernière minute (malheureusement en raison de maladie ou d'accident) permet parfois d'annoncer une bonne nouvelle à un enfant en liste d'attente.

La priorité est naturellement donnée aux enfants de l'ASIME puis les places restantes sont ouvertes aux autres enfants. Nous essayons de donner à chaque enfant la chance de monter au moins une fois aux Grandes-Roches.

Durant les colonies, l'équipe est complétée par une équipe de 7 auxiliaires chaque semaine. Il s'agit d'anciens élèves de l'ASIME ou de jeunes gens qui ont répondu à l'annonce publiée sur le site Internet des Grandes-Roches et à l'École technique de la Vallée de Joux. Au total, 17 moniteurs auxiliaires et 2 aides de cuisine ont été engagés pendant l'été.

13. Locaux

13.1. Inventaire

Une actualisation de l'inventaire des locaux a débuté en 2014 sous le contrôle du groupe de travail « Locaux scolaires ».

Deux tableaux récapitulatifs ont été réalisés (cf. chapitres 13.3 et 13.4 ci-dessous). Ils donnent une vision d'ensemble des locaux d'enseignement d'une part, et des locaux sportifs d'autre part.

13.2. Modifications

Une diminution des charges de CHF 55'010.00 a pu être enregistrée dans les comptes 2014 en raison de la rétrocession par le service Patrimoine du financement par le SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation) des locaux COES (classes officielles d'enseignement spécialisé) de la Gracieuse.

Plusieurs modifications sont intervenues durant l'année et ont été intégrées dans l'inventaire des locaux (certaines n'auront un impact que sur les comptes 2015) :

- L'administration de l'ASIME s'est installée dans ses propres locaux au mois d'août (cf. chapitre 6.2)
- Dans les collèges de Morges, plusieurs amortissements sont arrivés à échéance
- Dans les collèges de la Couronne morgienne, plusieurs changements sont intervenus :
 - Aclens : fermeture d'une salle de classe
 - Bremlens : fermeture d'une salle de classe et d'une salle ACT
 - Echichens : fermeture de 2 salles de classe à Colombier et de 2 salles de classe à Saint-Saphorin, construction de 5 salles de classe et d'une salle de gymnastique à Colombier
 - Lully : agrandissement de 2 salles de classe
 - Romanel : agrandissement de 2 salles de classe et une salle ACT-dégagement
 - Tolochenaz : amortissement de la chaufferie terminé

13.3. Inventaire des locaux d'enseignement

Locaux d'enseignement	Total	Morges													Aclens	Bremblens	Chigny	Echichens				Lully	Romenel	Tolochenaz	Vuiffens			
		Beausobre 1	Beausobre 2	Bluard	Burtignière	Chanel	Charpentiers	Petit-Dézaley	Gracieuse	Jardins-Fossés	Longeraie	Pré-Maudry	Square Central	Vogéaz				Grandes-Roches	Colombier	Echichens	Monnaz					St-Saphorin		
Salles de classe	160	15	27	7	11	14	3	19	14	4		4	6	4				5	4			6	5	6	6			
Salles de musique, dessin, informatique	9	1	4		3			1																				
Salles de travaux manuels, sciences et école ménagère	22	3	8		4	7																						
Salles ACT/ACM	12	1		1	1	2		1	1				1					1	1			1	1					
Salles de dégagement (appui, bibliothèque, projection, psychomotricité)	37	4	7	2	4	2		5	2	1		1	1	2				1	1			1	1		2			
Infirmierie	12	8			1	1		1																	1			
Bureaux (directeur, doyen, secrétariat, salle des maîtres)	66	15	4	1	8	8	1	3	13	4		1	1	1				1	1			1	1	1	1			
PPLS	4								2	2																		
Economats, cave, entreposage	5	1	2		1	1																						
Total	327	48	52	11	33	35	4	30	32	11	0	6	9	7	0	0	0	0	0	0	8	7	0	0	9	8	7	10

13.4. Inventaire des locaux sportifs

Locaux sportifs	Total	Morges								Gym Aclens	Echi-chens		Gym Tolochenaz	Gym Vuiffens	
		Gym Beausobre 2	Gym Burtignière	Gym Chanel	Gym Charpentiers	Gym Petit-Dézaley	Gym Gracieuse	Gym Longeraie	Gym Square Central		Gym Colombier	Gym Echichens			
Salle de rythmique	2	1				1									
Salle de gym VD 1	4				1	1	1	1							
Salle de gym VD 2	9	1	1	1		1			1	1	1	1	1	1	
Salle de gym VD 6	1	1													
Total	16	3	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	
Piscine	1					1									

13.5. Mobilier scolaire

Pour mémoire, l'ensemble du mobilier scolaire est propriété de l'ASIME. Il est mis à disposition des établissements scolaires.

La gestion du mobilier scolaire a été réorganisée dès l'été 2014. Un processus et des rôles ont été définis. La mise en œuvre se poursuivra en 2015, y compris la centralisation progressive des contrats d'assurances y relatifs.

14. Transports scolaires

14.1. Types de transports

Plusieurs types de transports scolaires sont organisés et financés par l'ASIME :

- Transports dus aux particularités d'enclassement (dans un collège plus éloigné du domicile) ainsi que transports d'élèves de classes Ressources qui sont trop jeunes pour faire le trajet seuls
- Transports aux Grandes-Roches (école à la montagne et camps de ski)
- Transports pour les colonies (camps d'été)
- Transports pour les camps de ski (transports pour les camps de ski externes)
- Transports spéciaux tels que patinoire, piscine, etc.
- Transports du domicile au lieu de scolarisation pour élèves du raccordement ou du sport-art-études
- Abonnements de transports pour les élèves du secondaire dont le domicile est éloigné de plus de 2.5 km de leur domicile

Pour information, les frais de transports qui sont liés à une sortie culturelle, à un spectacle ou à une manifestation particulière sont intégrés dans les frais liés à cet événement.

15. Conclusion

L'année 2014 était une année de transition vers une indépendance de l'ASIME. Les objectifs mentionnés au chapitre 3 ont été atteints. Une nouvelle équipe administrative s'est installée et d'importants chantiers ont été lancés dans différents secteurs. De fondations solides permettront de consolider, voire de diversifier nos activités en 2015.

Quelques réalisations sont prévues pour 2015 : nouveau site Internet de l'ASIME, inventaire complet du mobilier, analyse du service dentaire scolaire, mode de calcul et de répartition du coût des locaux.

Nous remercions vivement l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement, nos différents partenaires pour leur confiance et chacune des communes membres pour leur précieux soutien.



16. Liste des annexes

Annexe 1 : Rapport d'activités du Conseil d'établissement

Annexe 2 : Rapports d'activité des établissements scolaires

Annexe 1 : Rapport d'activités du Conseil d'établissement

En 2014, le Conseil d'établissement s'est réuni à trois reprises soit les :

- 12 mars 2014
- 11 juin 2014
- 19 novembre 2014

Les procès-verbaux sont à disposition à l'adresse www.e-morgesouest.ch sous Autorités, Conseil d'établissement.

Activités du quart « Parents »

Une rencontre entre le quart parents, la directrice de l'établissement de Morges Est, Mme A. Fournand ainsi que la présidente du CET, Mme S. Podio, a permis de définir deux thèmes principaux qui pourraient être abordés lors de la prochaine séance des parents, soit :

- Les journées JOM (journée oser tous les métiers) organisées pour les élèves de 7^e à 9^e années : comment pourrait-on permettre à tous les élèves de participer, y compris les élèves qui n'ont pas la possibilité d'aller sur le lieu de travail de leurs parents ?
- Activités extra-scolaires : un sondage pourrait être effectué auprès des parents afin de connaître leur perception de l'organisation des camps scolaires.

Activités du quart « Professionnels de l'école »

Les directions d'établissements et les délégués de la promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire (PSPS) ont présenté les projets réalisés dans les deux établissements primaires morgiens.

Morges Est : 2014 – 2015 : Projet « Soi et les autres »

Ce projet s'adresse :

- Aux enseignants : intervision, supervision, coaching, écriture professionnelle, etc.
- Aux classes : développer le respect, améliorer le rapport à l'autre, gérer les conflits. Atelier cirque en collaboration avec le cirque Coquino, ateliers d'écriture/lecture en collaboration avec le « Livre sur les quais », théâtre, chant, danse etc.

Morges Ouest : 2014-2015 : Projet « Le Respect » :

Elèves :

- Droits et devoirs : respect du règlement d'établissement, participer au conseil de classe
- Outils pour être en bonne relation avec soi et les autres : atelier de théâtre
- Événements vécus en commun pour mieux se connaître : exposition « Ni hérisson, ni paillason ».

Enseignants :

- Groupe de dialogue école – parents : conférence sur la communication non violente avec M. J.-L. Tournier.

Le Conseil d'établissement a accepté d'apporter un soutien financier à ces deux projets.

Morges Est : règlement d'établissement

Les membres du Conseil d'établissement ont préavisé positivement le règlement qui a ensuite été validé par la Direction générale de l'enseignement obligatoire.

Morges Ouest : règlement d'établissement

Les membres du Conseil d'établissement ont préavisé positivement le règlement qui a ensuite été validé par la Direction générale de l'enseignement obligatoire

Morges Beausobre : règlement d'établissement

Les membres du Conseil d'établissement ont préavisé positivement le règlement qui a ensuite été validé par la Direction générale de l'enseignement obligatoire

Activités du quart « Société civile »

Proposition d'organiser une conférence. Ce sujet sera repris en 2015 afin d'y donner suite ou non.

Congés

Comme à l'accoutumée, le CET a validé deux demi-journées de congé soit le mercredi avant l'ascension et le vendredi après-midi avant les vacances d'été.

Activités des membres du CET

Ont été invitées :

- M^{me} P. Demeyer, responsable de l'Office de l'accueil de jour des enfants (parascolaire)
- M^{me} B. Bolomey, responsable de la mise en place de l'accueil de jour en accord avec HARMOS et la LEO (loi sur l'enseignement obligatoire).

Leur présentation a porté sur les enjeux liés à la mise en place de l'accueil de jour :

- Tenir compte des âges et des besoins différenciés
 - Tenir compte de l'effort des communes
 - Tenir compte de la localisation des structures
- Transports
- Surveillance
- Coûts liés à tous ces divers paramètres

Site Internet du Conseil d'établissement

Le site est désormais à disposition : www.e-morgesouest.ch.

S. Podio
Présidente

A. Leray
Secrétaire

Annexe 2 : Rapports d'activités des établissements scolaires

Chaque établissement scolaire présente ci-dessous son organisation et quelques-unes des activités qui ont été rendues possibles grâce au soutien de l'ASIME.

1. Etablissement primaire de Morges Ouest

1.1 Organisation

L'Etablissement primaire de Morges Ouest accueille 805 élèves répartis dans 42 classes de 1P à 8P. Ceux-ci sont encadrés par 84 enseignants et par un conseil de direction composé de 4 doyens et d'un directeur, M. Pierre-Alain Cordey.

Par degré :		Par cycle :		Par collège :	
				Vufflens	95
1P	106			Tolochenaz	71
2P	105	211		Lully	93
3P	96			Petit-Dézaley	239
4P	115	211	422	Vogéaz	70
5P	98			Charpentiers	35
6P	116	214		Jardins	33
7P	83			Burtignière 7P	83
8P	86	169	383	Burtignière 8P	86
TOTAL			805		805

1.2 Activités

Dans un environnement légal stabilisé, leur mission a pu être assurée au mieux. La différenciation au niveau de l'enseignement et l'efficacité du dispositif de pédagogie différenciée (112 périodes hebdomadaires assurées par une douzaine d'enseignantes) ont permis d'obtenir de bons résultats aux épreuves cantonales de référence et de combler l'écart entre les élèves en difficulté et les autres.

Quelques réalisations ont marqué l'année civile 2014 :

- Des enseignants, des membres du Conseil de direction et des représentants du Conseil d'établissements ont rédigé leur règlement interne
- Le site internet de Morges Ouest a vu le jour en août 2014 (www.e-morgesouest.ch) et met à disposition des informations officielles du Département et des contenus propres à l'Établissement
- Une journée « Portes Ouvertes » s'est déroulée le 26 juin et a connu un vif succès dans leurs 8 écoles
- Enfin, après une intense réflexion, un imposant projet consacré au respect a pu être initié à la rentrée
- A cela s'ajoutent encore toutes les activités décrites ci-dessous

Contrairement aux prévisions, l'Etablissement de Morges Ouest a connu une baisse sensible de ses effectifs. Afin d'y remédier, les directions de Morges Est, de Morges Ouest et de l'ASIME ont effectué une modification de la limite de la zone de recrutement de Morges.

Par ailleurs, les politiques et les directions ont constitué un groupe de travail afin d'évaluer les futurs besoins scolaires dans la perspective, notamment, des constructions suivantes : Morges Gare-Sud, Prairie Nord-Eglantine et La Longeraie.

a) Groupe Santé

Les membres du groupe Santé sont :

- Pierre-Alain Cordey, directeur
- Aurélie Moinat, médiatrice
- Christine Moessner, médiatrice
- Christiane Berger, infirmière scolaire
- Irène Sandoz, enseignante, jusqu'en juin 2014
- Marine Staeheli, enseignante, depuis août 2014
- Anne Christinat, enseignante spécialisée
- Claude-André Mayor, médecin scolaire
- Valérie Mutschler, déléguée PSPS

De janvier à juin 2014 :

- Création par le groupe PSPS du nouveau projet sur le RESPECT, issu du bilan du projet précédent "J'aime ma récré"
- Création du nouveau règlement d'établissement par un groupe d'adultes, partenaires de l'Établissement (enseignants, médecin scolaire, membres du groupe PsPs, membres du Conseil d'établissement)
- Sortie des enseignants aux Gorges de La Covatannaz, organisée par Anne Christinat. Très jolie balade avec une quinzaine de joyeux participants.
- Les actions fruits à la récré ont pris fin au printemps 2014. Le petit matériel pour la récré continue.

D'août à décembre 2014 :

- Mise en place des premières activités prévues dans le cadre du nouveau projet « Mieux vivre ensemble grâce au RESPECT », prévu sur 3 ans (2014-17)
- Affichage et présentation dans toutes les classes de 3^e à 8^e année du Règlement d'établissement, en version adaptée aux élèves « Mes droits et mes devoirs ». Exercice facultatif en 1^{re} et 2^e année
- Création d'un atelier théâtre, animé par la comédienne morgienne Catherine Guggisberg. Cette première série d'ateliers a eu lieu au collège de la Burtignière, avec toutes les classes de 7^e et 8^e année, à raison de deux périodes tous les quinze jours sur 10 semaines (10 périodes en tout). L'atelier sera ensuite donné dans les autres collèges. L'objectif n'est pas la création d'un spectacle, mais un travail sur l'expression, l'estime de soi et l'écoute
- Proposition de faire des moments philo en classe. Formation de 17 enseignants de 5^e à 8^e année par la HEP
- Proposition lancée aux enseignants de créer des slogans par classe ou par collège, pour définir le respect. Exercice effectué pour l'instant à Vufflens et à Lully
- Un partage de pratique autour du conseil de classe a eu lieu le 2 octobre entre enseignants

Le projet a été présenté auprès des publics suivants :

- À chaque conférence des maîtres

- À l'ASIME le 2 juin
- Aux réunions de parents 7P-8P en septembre
- À l'unité PSPS en septembre
- Au salon Planète Santé à l'EPFL les 15 et 16 novembre
- Au Conseil d'établissement du 19 décembre
- À la séance régionale des délégués PSPS du 20 novembre
- À l'APEVE le 9 décembre

Le projet est financé par l'Unité PSPS, l'ASIME, le Conseil d'établissement, le groupe PSPS et les parents (participation de CHF 15.00 à l'atelier théâtre).

b) Commission spectacles

En cette année 2014, la Commission « spectacles » a proposé aux élèves de 1^{re} à 8^e année de l'Établissement un florilège de spectacles en tous genres : là du théâtre, du cinéma documentaire, ici du cirque, des contes fantastiques.

Il faut rappeler que les spectacles sont toujours prévus et programmés par année scolaire. Pour l'année scolaire 2013-2014, les spectacles « Hulul, le hibou conteur » (1P-2P), le film « Sur le chemin de l'école » (5P à 8P) et la comédie musicale « Amour et jambe cassée » (5P-6P) ont déjà été présentés et appréciés par les élèves lors du 1^{er} semestre.

Mais, plus particulièrement en 2014, les élèves de 1^{re} à 4^e primaire ont pu découvrir, les 7 et 8 avril, le spectacle « Mange ta soupe ! », qui explore les joies et les peurs de l'enfance, en n'oubliant pas qu'il est important de garder son élan créateur, son imagination et son plaisir du jeu.

Les élèves de 7^e et 8^e primaire ont pu assister, quant à eux, le 7 mai, à la pièce de théâtre « Tim et les Zinvisibles », pièce qui aborde la thématique de l'ami imaginaire, le compagnon de l'invisible qui fait soudainement irruption dans la réalité de l'enfant et qui pourra l'aider par exemple à surmonter des sentiments de solitude, de perte, de rejet et influencer positivement son développement.

Du mardi 10 juin au jeudi 12 juin, les élèves de 7^e primaire des Établissements scolaires de Morges Est et Morges Ouest ont eu le privilège, pour la troisième fois, d'assister à « l'Éveil à l'art » qui est un événement proposé aux élèves de 7^e année, en collaboration avec le Théâtre de Beausobre, et qui présente les diverses activités liées au monde du spectacle. A cette occasion, les enfants, qui sont les futurs spectateurs, critiques et artistes de demain, peuvent participer à divers ateliers : lumière, son, mise en scène, maquillage, etc. Ils peuvent également s'initier au théâtre, au cirque et à la danse. A nouveau, un immense et franc succès !

C'est l'excellent et surprenant spectacle de cirque « Play Time », créé et présenté par les jeunes du cirque *Coquino*, qui a clos le 1er juillet, pour les élèves de 3^e et 4^e primaire, l'année scolaire 2013-2014.

c) Education physique et sportive

Patinoire

En hiver, toutes les classes de 7^e et 8^e année profitent de la proximité de la patinoire pour s'y rendre quatre fois par année.

Joutes sportives

L'année scolaire 2013-2014 devait se terminer avec 5 matinées de joutes sportives (1^{ère} et 2^e, 3^e et 4^e année, 5^e et 6^e année, 7^e et 8^e année). Les joutes prévues pour les 3^e et 4^e ont été annulées pour cause de mauvais temps, tandis que les autres matinées se sont parfaitement déroulées comme prévu.

Natation

Les élèves des classes de 3^e à 6^e année bénéficient d'un cours de natation chaque deux semaines.

2. Etablissement primaire de Morges Est

2.1 Organisation

A la rentrée d'août 2014, l'Établissement primaire de Morges Est comptait 99 enseignant-e-s et 956 élèves répartis dans 53 classes et 8 collèges.

La direction est assurée par Mme Anne Fournand qui est assistée dans sa tâche par six doyennes. Trois secrétaires viennent seconder cette équipe dans la gestion administrative.

L'Établissement a eu le plaisir d'inaugurer deux nouveaux bâtiments, le collège de Romanel-sur-Morges en octobre, et celui de Colombier en novembre. Les classes d'Aclens, de Bremblens et celles de l'ancien bâtiment de Colombier ont été fermées.

2.2 Activités

a) Projet d'Établissement

Durant cette année, le Conseil de direction a mené à terme le règlement interne qui a été ratifié par la DGEO et entré en vigueur au 1er décembre 2014.

b) Vis ma classe : collaboration et ressourcement professionnel

Durant ce projet, chaque enseignant-e a passé une journée dans la classe d'un ou d'une collègue. L'objectif de cette démarche a été de donner le goût pour les échanges de pratiques dans le demi-cycle correspondant à l'enseignement habituel. Ce projet a été préparé en partenariat avec M. Marc Thiébaud, psychologue, chargé de mission au DIP de Neuchâtel. Les échanges ont eu lieu en mars. Un bilan général s'est déroulé en compagnie de M. Thiébaud le 3 avril à St-Saphorin.

c) Questionnaire PSP

Un questionnaire a été élaboré par l'équipe PsPs pour tous les élèves afin d'évaluer le bien-être des enfants, le climat scolaire et les éventuels besoins. Cela permettra de mettre en place une prévention et des projets santé ciblés. Les mêmes questions seront posées à tous les élèves de 1^{ère} à 8^e année, mais sous une forme différente correspondant à leur âge. Trois parties composeront le questionnaire : ma classe, les couloirs, la cour. Ce questionnaire est une des bases de travail pour la mise en place du projet d'Établissement 2015-2017. Il est ressorti de ces actions la construction d'une visée 2014-2017 autour des thèmes de bienveillance, altruisme et bien-être.

d) Activités culturelles et sportives, cours facultatifs

Dans le cadre de l'activité "Eveil à l'art" et en collaboration avec le Théâtre de Beausobre, l'école de théâtre Acte et l'école de danse de la Côte, les élèves de 7^e année des Établissements de Morges Est et de Morges Ouest se sont regroupés pour 3 jours de spectacle (cirque, danse, théâtre) et d'ateliers (maquillage, danse, sons et lumières, etc.) à Beausobre.

D'autres animations et spectacles ont été proposés aux élèves. Entre autres : « Rêves en stock » les 10 et 17 mars aux foyers de Beausobre pour les élèves de 5^e à 8^e année, la "Nuit du Conte" au Square Central le 8 novembre.

Afin de faciliter l'organisation des sorties et visites par les enseignant-e-s, de nombreux projets ont été listés, décrits et mis à leur disposition dans une partie qui leur est réservée sur le site internet de l'Établissement.

Outre les traditionnelles courses d'école annuelles, ce ne sont pas moins de 165 sorties culturelles et sportives qui ont été organisées par les enseignant-e-s, parmi lesquelles :

- Visite de Pro Natura, à Yverdon-Champittet
- Visite de la Step, à Morges
- Visite l'Alimentarium, à Vevey
- Visite de l'exposition Miro, au Musée de l'Hermitage à Lausanne
- Excursion à l'Espace des inventions à Lausanne
- Visite de l'exposition Toutankhamon, à Palexpo
- Excursion au zoo de Servion
- Sorties à la piscine

Tout l'Établissement a participé à un cortège à l'occasion de la Fête de la Tulipe le vendredi après-midi 11 avril 2014 organisé par l'association *Morges Fleurs du Léman*. La météo était radieuse et cela a été un succès. Comme chaque année, les classes de 1^{ère} et 2^e année ont pu planter des bulbes de tulipes en automne pour les récupérer fleuries au printemps à l'occasion de cette Fête de la Tulipe.

En septembre 2014, sous l'impulsion du comité d'organisation de la fête des épouvantails, 13 classes de l'Établissement ont décoré un balai qui a ensuite été déposé dans la vitrine d'un commerçant morgien.

L'Établissement compte un Petit Choeur pour les élèves de 5^e à 8^e année. Un concert a été donné au théâtre de Beausobre le 24 juin 2014 pour le grand plaisir de tous.

Toutes les classes de l'Établissement vont faire l'école à la montagne aux Grandes-Roches ou à la Barboleusaz une fois par cycle. Depuis août 2014, les camps sont facultatifs pour les enseignant-s-es de 1^{ère} et 2^e année, mais vivement conseillés (camps d'une durée de 3 jours pour les 1-2P et une semaine pour les 3-7P).

Les élèves de 1^{ère} et 2^e année et de 5^e et 6^e année ont eu la chance de participer aux joutes, ce qui n'a pas été le cas pour les élèves de 3^e et 4^e année en juin à cause d'une météo médiocre.

e) Activités de prévention et promotion de la santé

L'équipe santé se réunit tous les premiers lundis du mois. Plusieurs actions ont été organisées :

Organisateur	Thème	Période	Public cible
Action Innocence	Prévention et de protection contre les dangers que courent les enfants et adolescents sur internet	janvier	6P et 8P
Profa	Education sexuelle	février	COES, 6P et 8P
Gendarmerie	Prévention routière avec intervention en classe	mars	classes des villages
Gendarmerie vaudoise	Prévention délinquance juvénile	8 mai	8P
Société Suisse de Sauvetage	Prévention des accidents en milieu aquatique	Mai-juin	1-2P
Police Région Morges	Prévention routière avec intervention en classe	Novembre et décembre	Tous

f) Communication et convivialité

Cette année à nouveau, la direction a rencontré les parents lors de conférences organisées au Théâtre de Beausobre en début d'année scolaire.

Comme d'habitude, la fin de l'année scolaire a été fêtée dignement lors d'une soirée offerte au corps enseignant aux couleurs de l'Espagne.

3. Etablissement secondaire de Morges Beausobre

3.1 Avant-propos

Grâce au précieux soutien de l'ASIME, de nombreuses activités sont rendues possibles et permettent à chaque élève d'enrichir son parcours scolaire. Grandir, s'ouvrir au monde dans le respect de chacun tout en développant un regard critique mais bienveillant. Objectif ambitieux de l'école, de l'Etablissement, objectif vécu au quotidien au travers des riches et nombreux projets du domaine parascolaire qui permettent ainsi de favoriser les apprentissages scolaires, académiques traditionnels de notre institution scolaire. De nombreux défis se profilent pour le présent et le futur avec la mise en place d'une nouvelle loi scolaire qui amène dès aujourd'hui à réfléchir ensemble, ASIME, autorités communales et cantonale, à la gestion des besoins scolaires en termes d'horaires, de locaux, de transport, de financement, afin d'offrir dans la continuité une école de qualité et de répondre à l'augmentation du nombre d'élèves avec sérénité.

3.2 Organisation

Au 1^{er} octobre 2014, l'Établissement comptait 715 élèves, répartis dans 37 classes comme suit :

Année	Voie	Nombre d'élèves	Nombre de classes
9 ^e	voie pré-gymnasiale	92	6
9 ^e	voie générale	122	4
9 ^e / 10 ^e	classe DES	16	1
10 ^e	voie pré-gymnasiale	112	6
10 ^e	voie générale	110	6
10 ^e / 11 ^e	classe DES	10	1
11 ^e	voie secondaire de baccalauréat	112	5
11 ^e	voie secondaire générale	87	4
11 ^e	voie secondaire à options	54	4
Total		715	37

La direction a été assurée par Mme Béatrice Engeli (jusqu'à fin juillet) et M. Luc Schlaeppli (à partir d'août), qui sont assistés dans leurs tâches par 5 doyennes et doyens.

3.3 Activités

a) Promotions et film

Cette année les promotions furent égales à ce qu'elles sont d'habitude à Beausobre. Bien réglées et présentant des productions de choix, elles ont permis aux parents et aux élèves de vivre avec émotion ce moment important de la scolarité. Le théâtre de Beausobre met toujours à disposition des moyens de niveau professionnel. Le cirque Coquino a mis à disposition son matériel et ses compétences afin de permettre à quelques-uns des élèves de présenter d'audacieux numéros d'équilibrisme. Deux élèves jouèrent les présentateurs avec beaucoup de « métier ».

Ce Noël 2014, les classes de 9^e année ont eu l'occasion de voir ou revoir l'émouvant film « Les choristes ». Celui-ci rappelle les marques profondes que peut laisser un maître passionné dans le cœur de ses élèves.

b) Ateliers 9e « l'Autre et Moi »

Pour la cinquième année consécutive, les 200 élèves de 9^e année ont bénéficié de deux demi-jours d'atelier sur le thème « l'Autre et Moi ». Ce travail poursuit les objectifs suivants :

- Permettre aux élèves d'un même degré de mieux se connaître
- Créer un climat de dialogue
- Diminuer la violence et les incivilités
- Acquérir des compétences de vie : être à l'écoute de l'autre
- Réfléchir à son propre fonctionnement

Une collaboration a également eu lieu, pour la deuxième fois, avec le théâtre *Caméléon*, en présentant aux élèves le spectacle « Violence sur Ben » qui traite d'exclusion et de discrimination. Ce spectacle a servi ensuite de fil rouge à l'animation des ateliers, animation gérée par des enseignants formés à cette pratique.

c) Camps de ski

Six camps de ski ont été organisés en 2014. 14 classes de 9^e année y ont participé, soit un total de 251 élèves.

Durant le mois de janvier, deux camps ont eu lieu à Vers-l'Église du 13 au 17 janvier et du 20 au 24 janvier. Un dernier camp s'est déroulé dans la commune d'Ayer proche de Zinal du 20 au 24 janvier. Les conditions d'enneigement et la météo ont été particulièrement favorables durant ce premier mois de l'année. Ce qui a favorisé la pratique des sports de neige et du même coup le plaisir des élèves et enseignants.

En mars, deux camps ont été organisés à la Barboleusaz du 3 au 7 mars et du 10 au 14 mars. Les conditions d'enneigement étaient bonnes. Les élèves ont pu profiter un maximum du domaine skiable de Villars-Gryon. Le magnifique site de la colonie de Plan-Sépey a permis également aux élèves de profiter de diverses activités extérieures (descentes en bouée, raquettes à neige) et intérieures (ping-pong, salle de projection, baby-foot).

Un dernier camp a eu lieu pour la première fois à la Lenk du 17 au 21 mars. Une météo printanière a permis aux élèves de profiter du ski sous un soleil radieux. Cette première expérience dans les Alpes bernoises s'est révélée très positive et un camp sera à nouveau organisé dans cette station en mars 2015.

d) Prévention santé (PsPs)

Janvier 2014, les trois Établissements de Morges ont proposé aux parents une conférence animée par *Action Innocence* visant à prévenir les dérives d'Internet. En parallèle, des interventions dans les classes ont été organisées, un programme commun a vu le jour, les élèves des degrés 6^e, 8^e et 10^e année ont bénéficié d'une intervention de prévention présentée par les animateurs d'*Action Innocence* en présence des maîtres.

D'autres activités de prévention ont été organisées par l'Établissement :

- Les élèves de 9^e, 10^e et 11^e année ont bénéficié de la prévention routière organisée par la *Police de proximité* de Morges
- En 10^e et 11^e année, PROFA est intervenue dans le cadre de ses cours d'éducation sexuelle
- Dans le cadre du suivi du programme cantonal de prévention contre les dépendances, une exposition interactive, proposée par *CIPRET Vaud* a été présentée aux élèves à la bibliothèque de Beausobre pendant une semaine (12-16 mai 2014). Les élèves des classes de 9^e année l'ont visitée, accompagnés de leur maître de classe, afin d'être sensibilisés aux méfaits du tabac. Les autres élèves en ont bénéficié librement.

Pendant les récréations, les élèves de 10^e année ont participé à un tournoi de balle à deux camps, intitulé «Bouge ta classe». Les matchs se sont déroulés 3 à 4 fois par semaine lors de la récréation. Un enseignant (maître de sport) s'occupait de superviser l'activité. Un classement provisoire, les résultats et des photos ont été affichés chaque semaine dans les halls de B1 et B2. Les trois premiers ont reçu un prix en fin d'année scolaire lors de la cérémonie des promotions leur permettant d'alimenter leur caisse de classe.

Cette activité, issue d'un atelier de réflexion lors d'une demi-journée pédagogique, a mis en relation 3 domaines du Plan d'études romand (PER) (*Corps et mouvement, Santé et bien-être et Education nutritionnelle*) et visait à :

- Développer ses ressources physiques et motrices
- Préserver son capital santé par le choix responsable d'activités sportives
- Développer la connaissance de soi sur le plan physique et social
- Prendre conscience des diverses communautés et développer une attitude d'ouverture aux autres, renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe classe et à un établissement.

Au début de l'année scolaire, les élèves de 9^e année arrivant dans l'Établissement ont été sensibilisés aux incivilités par les ateliers « L'autre et moi ». Ils ont assisté à un spectacle interactif présenté par la compagnie

du *Caméléon* « Violence sur Ben » puis ils ont participé à une matinée de mise en situation, ces ateliers étaient animés par des maîtres de l'Établissement.

e) Joutes sportives

Les joutes sportives de fin d'année se sont déroulées sur cinq jours, soit du mercredi 25 juin au mardi 1^{er} juillet 2014.

Répartis en deux groupes, les élèves de 9^e année ont participé à un tournoi de handball en salle de 8 h à 12 h. Les classes impaires se sont affrontées le mercredi 25 juin et les classes paires le lundi 30 juin. Le fair-play et la bonne humeur étaient au rendez-vous lors de ces deux rencontres. Les enseignants d'éducation physique ont salué tant le bon niveau technique des élèves que leur engagement.

Grâce à de bonnes conditions météorologiques, les élèves de 10^e année ont eu la chance de participer à des joutes en plein air qui ont eu lieu le jeudi 26 juin et le vendredi 27 juin à proximité du Parc Vertou à Préverenges. Alors qu'une moitié d'entre eux participait à un « biathlon » (trottinette et lancé de précision), l'autre moitié jouait au beachvolley à 4 contre 4 sur trois terrains de sable. Le nombre total d'élèves étant trop important pour une seule journée, les classes ont été réparties sur deux jours.

Une troisième journée sportive s'est déroulée le mardi 1^{er} juillet pour les élèves de 10^e année. Ces derniers ont eu à choisir entre un tournoi de volleyball en salle qui a eu lieu de 8 h à 11 h 20 et un tournoi de football sur les terrains extérieurs de 12 h 25 à 15 h 40. Là encore, la bonne humeur et l'engagement des élèves ont été plus que satisfaisants.

f) Courses d'école

Tous les élèves, de la 9^e à la 11^e année, sont partis en course d'école le 9 septembre 2014. Voici la liste des destinations : Berne, Romainmôtier, Gorges de l'Areuse, Musée olympique, Lavaux, Surfshop Préverenges, Latanium Neuchâtel, Tine de Conflens, Romainmôtier, Papiliorama à Chiètres, Broc (Chocolaterie et Electrobroc), Ile St-Pierre, Expo Einstein Berne, Basseruche à St-Cergue, Mont Terri à St-Ursanne, Les Paccots et Gruyères, Serine / Musée du Léman, Swingolf à Lavigny, Forêt aventure à Vercorin, Maison d'ailleurs à Yverdon, Les Marécottes, L'Hermitage à Lausanne, Laser Game à Lausanne, promenade à Vidy.